

Mais la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph a-t-elle bien réalisé pendant ces cinquante ans les vues de son fondateur? Deuxième question, à laquelle nous allons essayer de répondre maintenant. Une jeune fille, désireuse de se consacrer à Dieu, dans la vie religieuse, vient-elle frapper à la porte de l'Institut, et solliciter son entrée, on a bien soin de lui lire cet article des constitutions: L'une des fins de l'Institut des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, "c'est de se vouer au bien spirituel et temporel du clergé, en priant pour la sanctification des prêtres et des séminaristes, qui aspirent au sacerdoce; en travaillant à fournir aux prêtres, aux missionnaires pauvres, des habits et des ornements, pour l'entretien du culte divin; en aidant surtout les jeunes gens pauvres, appelés au sacerdoce, et qui reçoivent leur formation cléricale dans les séminaires."

Ce seul article lui fait parfaitement connaître l'orientation de la vie des Petites-Filles du saint Patriarche de Nazareth; et, sous l'impulsion de la grâce, elle vient se joindre à elles, et se vouer au bien spirituel et temporel du clergé.

Le bien temporel du clergé! Qui dira jamais les travaux entrepris depuis cinquante ans pour atteindre une si noble fin? Toutes, depuis la religieuse courbée sous le poids des ans jusqu'à la jeune novice, rivalisent de zèle pour procurer aux séminaristes, aux missionnaires dénués de ressources, les objets si utiles à leur entretien, si utiles aussi à la pauvre chapelle où réside le Dieu du Tabernacle. Aussi, arrivées à destination, les caisses, qui les contiennent, apportent-elles la joie au cœur du destinataire, et provoquent-elles des sentiments de la plus vive reconnaissance. Ici, mes frères, si la discrétion me permettait de révéler des secrets de famille, j'étalerais, devant vous, une intéressante correspondance, précieusement conservée dans les archives de la communauté. Ces lettres de séminaristes dénués de ressources et secourus avec autant de zèle que de discrétion vous diraient assez dans leur langage, qui est bien celui du cœur, les nombreuses charités faites, en leur faveur, par la petite communauté. Et les correspondances de nos évêques, de nos zélés missionnaires du Manitoba, du Nord-Ouest, du Mackenzie, accuseraient de fréquents envois aux missions, aux résidences pauvres des ouvriers évangéliques, d'une multitude d'objets destinés au culte, à l'ornementation des autels, à l'entretien du missionnaire. Vous verriez que chacune de ces missives, exprime à sa manière un "grand merci" avec prière de recommencer! Mais l'humilité de nos Petites-Filles me commande de laisser dans leurs archives des documents écrits tant à la gloire de Dieu qu'à celle de ses fidèles servantes.

Le bien temporel du clergé! Par cette expression, mes